

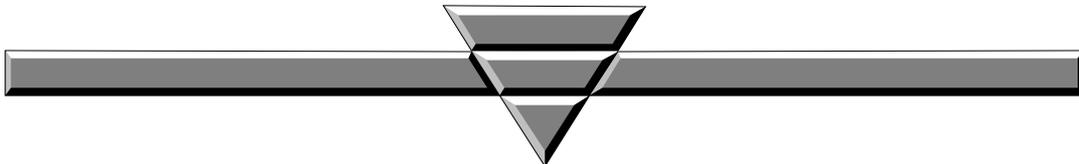


LE DÉPARTEMENT

MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES ET SERVICES

ERASME – Département du Rhône
Christophe MONNET
Parc d'activités Innovantes
69930 St Clément les Places
E-mail : cmonnet@erasme.org ou inf@erasme.org
Fax : 04 74 70 68 41.

CONCEPTION RÉALISATION D'UN CARTEL INTERACTIF POUR LE
MUSÉOLAB



REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Article premier : Objet de la consultation

La présente consultation a pour objet la conception et la réalisation d'un cartel interactif utilisant du texte imprimé et du texte numérique pour présenter un singe.

Article 2: Conditions de la consultation

2.1 - Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à un mois à compter de la date limite de réception des offres.

2.2 - Mode de règlement du marché

Le mode de règlement est le virement. Le délai de paiement ne peut excéder 45 jours conformément à l'article 96 du code des marchés publics.

Article 3 : Présentation des offres

Chaque candidat aura à produire un projet de marché comprenant les pièces suivantes, datées et signées par lui :

- Le présent règlement de consultation, daté et signé
- le CCTP , daté et signé
- Une proposition de prix datée et signée ;

Article 4 : Jugement des offres

Les critères retenus pour le jugement des offres seront, par ordre d'importance relative décroissante, les suivants :

- pertinence technique de l'offre (60%)
- prix (30%)
- références (10%)

Le jugement des offres donnera lieu à un classement des offres. L'offre la mieux classée sera donc retenue.

Article 5 : Conditions d'envoi ou de remise des offres

Les candidats transmettent leur offre soit par mail, soit par fax, soit par courrier aux adresses indiquées sur la page de garde de ce document. Et ce avant le 21 juillet, 15h.

Cachet de l'entreprise

Date et signature du candidat